



AG 2014 de Saint Geours de Marenne

Mesdames, Messieurs, chers Amis et chers Présidents, je vous remercie de vous être déplacé aussi nombreux.

Je remercie Mr Michel Penne, Maire de St Geours de Marenne, de nous accueillir dans cette magnifique salle René Lapeyre.

Je salue la présence d'Hervé Bouyrie Vice-président du Conseil Général, de Mr Francis Duprat Garde Principal, qui siège pour la dernière fois à notre assemblée, puisqu'il doit prendre sa retraite au printemps 2015.

Et bien sur tout le staff de la fédération avec à sa tête notre Président fédéral Jean Roland Barrère sans qui notre association ne saurait exister.

Mr le Maire, je vous passe la parole pour l'ouverture de cette Assemblée Générale.

Merci Mr le Maire, à votre demande, puisque vous êtes également Directeur du Crédit Agricole de Soustons, on va inverser le protocole et je vais demander à Mr Alain Desnaville, Président de la caisse locale du Crédit Agricole de monter à la Tribune, car je crois savoir qu'il a un petit cadeau à nous remettre avant de partir avec vous pour une autre réunion.

Merci Mr le Président, merci Mr le Directeur pour ce chèque cadeau de 500€ qui servira à renouveler notre matériel informatique.

Depuis sa création, l'ALCAP est toujours restée fidèle au Crédit Agricole auquel nous avons que des louanges à adresser.

Et je remercie la banque du Crédit Agricole qui aide nos petites associations de chasse, ce qui prouve son attachement à nos traditions.

A l'ordre du jour nous avons :

- Le rapport de l'AG de Soustons
- Le bilan financier
- Le rapport moral du Président
- L'exposé de l'étude alouette par Mrs Récarte et Mourguiard
- Les questions diverses
- L'intervention de Roland Barrère notre Président Fédéral
- La conclusion par Hervé Bouyrie Vice-président de CG
- La tombola
- Et le vin d'honneur

Je passe la parole à notre ami Dominique Carti qui va nous faire un résumé succins de l'assemblée 2013, puis nous présenter le bilan financier.

Merci Dominique pour cette présentation, je vous demande d'approuver les comptes administratifs.

Qui est contre :0 Qui s'abstient : 0Je vous remercie.

L'arrêté relatif à la capture de l'alouette des champs au moyen de pantès et de matoles reste inchangé et le quota pour le département des Landes est toujours de 260 000 oiseaux.

Pour implanter une installation de chasse d'alouettes aux pantès, il vous faut tout d'abord, l'autorisation du propriétaire avec le N° de parcelle cadastrale, que vous devez remettre à votre Président avant le mois de juillet, pour qu'il puisse faire valider le listing de la commune par la DDTM.

Je rappelle que ces autorisations sont délivrées par les ACCA et n'appartiennent aucunement au chasseur.

Je vous demande juste un peu de courtoisie en vers les exploitants agricoles et leurs récoltes ainsi qu'entre chasseurs.

Ces nouvelles autorisations sont maintenant entrées dans les mœurs avec un marquage par demi-journée le midi et le soir et de façon indélébile. Mais il y a toujours des étourdis qui ne renvoient pas leur fiche.

Cette année, à la fin de la saison, vous devez obligatoirement retourner ces autorisations auprès des ACCA, sur lesquelles vous pratiquez la chasse à l'alouette. Je comprends la fêdê, qui en a marre de relancer ces étourdis et qui prendra des sanctions, en gelant pour un an ces autorisations qui ne reviennent pas.

En ce qui concerne les procès-verbaux, seulement quatre ont été dressés par les gardes fédéraux, c'est un de moins que l'an dernier, mais on peut encore faire mieux.

Un procès-verbal a été dressé pour avoir laissé les filets après la fermeture, deux autres pour avoir continué à chasser avec plusieurs appelants dans des cages à l'extérieur de la cabane et le summum c'est le quatrième qui a été pris pour utilisation d'un magnétophone.

Celui-là n'a encore rien compris à notre tradition, mais il va sentir la douleur passer, quand après un an de retrait de permis de chasse il faudra qu'il retourne à l'école pour repasser l'examen.

J'espère que c'est un jeune, car à partir d'un certain âge on assimile moins vite les cours.

La chasse de l'alouette aux pantès est une tradition ancestrale qui ne tient qu'à un fil, il n'y a qu'à voir la chasse aux gluaux dans le sud-est, qui elle aussi est attaquée par certains Députés à l'assemblée nationale.

Alors de grâce, ne donnons pas le bâton pour nous faire battre. On m'a demandé de me taire, je vais me taire, mais je veux remercier publiquement Mr Francis Duprat, qui la semaine dernière nous a sorti d'un drôle de piège.

Bien sûr, je n'oublie pas le Président Barrère et son Directeur Régis Hargues qui ont dû monter aux créneaux jusqu'à Paris.

Je n'en dirai pas plus, mais je tenais à les remercier publiquement.

Affaire close, à part si Barrère veut en parler tout à l'heure.

Comme l'année précédente, les premières alouettes sont arrivées après le 10 octobre avec un petit passage pour la Saint Luc qui a grossi vers la fin du mois.

Après une grosse coupure début novembre, le passage s'est relancé du 9 au 11 novembre. Cette année, on a vu des alouettes sur l'ensemble du territoire landais avec une forte concentration sur la mer et la dune notamment du côté d'Ondre où on a pu compter pas moins de 15500 alouettes aux dessus d'une chasse.

Pour vous donner un ordre d'idée, à Costemale un quartier de Soustons qui est quand même réputé pour être bien desservi, et bien, il en est passé moitié moins.

Je vous invite à suivre le blog de Cante Alaoude créé en 2010 par notre ami Jean Jacques Duru Président de l'ACCA d'Ondre et qui vous donne des infos en temps réel sur des comptages réalisés par des chasseurs à Ondre, Soustons, Tyrosse, Orist et St Martin de Seignant.

Cante Alaoude est un blog sérieux et dont le nom est facile à se rappeler.

L'alouette des champs est une espèce partiellement migratrice, les populations nordiques et orientales effectuent une migration chaque automne afin de rejoindre leurs quartiers hivernaux alors que leurs congénères méridionaux restent toute l'année sur leur lieu de reproduction.

En France, l'espèce est présente toute l'année sur la quasi-totalité du territoire et les oiseaux du nord se déplaceraient, alors que ceux du sud pourraient être considérés comme sédentaires. Mais il y en a très peu.

D'après les données de bagage, la migration automnale de l'alouette dans les Landes s'effectue selon une direction Nord/Nord-Est vers le Sud/Sud-Ouest en suivant parallèlement le trait de côte.

Entre 1997 et 2012 ce n'est pas moins de 12500 alouettes des champs qui ont été baguées de jour comme de nuit avec une préférence pour la nuit : 54%. Quant aux sex-ratios il semblerait qu'il passe plus de femelles puisque seulement 34% de mâles ont été capturés avec une marge d'erreur de 7%.

Les opérations de baguage entrepris dans le département depuis 1997 ont permis de caractériser la migration automnale avec un pic dans la dernière décade d'octobre où se sont principalement des femelles qui transitent.

Pour survivre notre chasse traditionnelle aux pantons doit démontrer qu'elle est un élément de culture locale et doit communiquer sur le fait qu'elle est un lien entre générations dans nos campagnes.

Notre salut passe également par notre capacité à épauler la science, notamment pour comprendre le phénomène migratoire

L'an dernier l'étude a été étendue aux départements voisins, mais de tout cela Philippe Mourguiard et Jacques Récarte vont nous détailler toutes ces actions menées par la fédération et l'ALCAP.

Jackie je te donne la parole.

Merci Messieurs pour ce brillant exposé.

Si vous avez des questions à poser? C'est le moment.

Pas de question dans l'assemblée.

Si vous n'avez plus de questions, je vais donner la parole à notre Président Roland Barrère.

Je regrette que le journal sud-ouest n'ait pas fait passer l'annonce que je leur avais transmis, avec comme il se doit un appel à candidature pour le tiers sortant.

Mais ce n'est un secret pour personne notre quotidien régional n'est pas un fervent défenseur de la chasse.

Donc, sont renouvelables et candidats pour le tiers sortant ; Bernard Piton de Magescq, Jean Pierre Lacaoule de Soustons et Jean Douet de Léon.

Y a-t-il des candidatures de dernière minute ?

S'il n'y en a pas, je vous demande de faire confiance au tiers sortant.

Qui est contre : 0 Qui s'abstient: 0

Je vous remercie pour eux et la confiance que vous nous faites.

Pour la conclusion, je vais donner la parole à Hervé Bouyrie Vice-président du conseil Général.

Merci Hervé.

Après la tombola qui sera tirée par notre ami Dominique, nous allons boire le verre de l'amitié.

Des verres qui cette année sont recyclables, donc à ne pas jeter.

Il est de bon ton de montrer que nous aussi, on peut être plus écolos que les verts.

Dans ma commune, il y a longtemps que les chasseurs organisent des journées chemin propre sans publicité.

Par contre, quand c'est la fondation Surfrider qui organise un ramassage sur la dune, elle a droit à tous les médias.

Suite à la tempête du mois de janvier, le conseil général a organisé avec les collégiens du canton, un ramassage de déchets sur la dune. Le journaliste de Sud-ouest dans son article a énuméré tous les déchets ramassés.

Jusqu'à là rien de plus normal, sauf qu'à la fin, il a écrit que les gamins avaient trouvés plusieurs douilles de cartouches de chasse.

Vu que c'était sur le territoire de mon ACCA, je me suis renseigné auprès des agents communaux qui avaient participé à cette opération.

Il s'avère quand tout et pour tout, c'est deux douilles de chasse qui ont été ramassées.

Comme quoi on doit toujours montrer l'exemple et ne compter que sur nous-mêmes.

Tant pis pour le journal Sud-ouest qui continue de nous ignorer et suivons le vieil adage qui dit, pour vivre heureux vivons cachés.

Je vous souhaite une bonne soirée et une bonne saison d'alouettes.